



VAL de BAGNES infos

N° 8 - Septembre 2022

05 Économie
d'énergie

10 La jeunesse,
notre avenir

13 Dangers naturels



CHÈRES CITOYENNES ET CHERS CITOYENS,

Le 22 mai, nous avons eu le plaisir d'inviter les 33 jubilaires de la commune de Val de Bagnes qui fêtaient ou fêteront leur nonantième et leur centième anniversaire durant l'année 2022 pour une rencontre à la salle Saint-Marc. C'était un moment fort ! Il est important d'honorer nos aîné-e-s pour les remercier de tout ce qu'elles et ils ont fait pour notre commune et pour ce qu'elles et ils font encore.

Cette nouvelle manière de fêter leur jubilé, en les réunissant pour un repas, les a ravi-e-s. Les personnes présentes étaient très heureuses de se rencontrer et d'être invitées par la commune. Il nous tient à cœur, au sein du Conseil municipal, de permettre aux personnes âgées de bien vivre à Val de Bagnes. Les autorités communales se soucient du bien-être, de la santé et de la place

que les seniors occupent dans la vie communautaire de la région. L'accompagnement de nos aîné-e-s et la politique du troisième et quatrième âge font partie intégrante des objectifs de notre Programme de législation (programme.valdebagnes.ch).

Les personnes âgées peuvent aussi compter sur un tissu associatif très fort qui les entoure et qui organise de nombreuses activités pour qu'elles puissent activement profiter de leur retraite.

Nous vous invitons avec grand plaisir à découvrir des images du jubilé en page 11 et à trouver un lien internet vers la galerie d'images de la rencontre et un autre vous conduisant sur des informations utiles pour les aîné-e-s de notre commune. ★

Bruno Moulin

En charge du dicastère contributions, cadastre et population.



Projet Curala : séance d'information

Le 11 octobre, la population est invitée à découvrir le projet de Curala.

Voir en page 2.

INFORMATION PUBLIQUE AUTOUR DU QUARTIER DE CURALA

La commune de Val de Bagnes, les partenaires et les investisseurs du projet convient la population à une réunion d'information le 11 octobre.



INVITATION

Mardi 11 octobre 2022 à 19h
à l'Espace Saint-Marc, Le Châble

Cette présentation sera l'occasion de

- détailler à la population le projet et informer sur les prochains étapes ;
- permettre à la population d'exprimer son point de vue et formuler des observations ;
- permettre aux porteurs du projet de répondre aux questions et remarques qui leur seront posées.

La réunion sera suivie d'une verrée.



L'ambitieux projet Curala redessinera le cœur de Val de Bagnes dans les années à venir. Cet emplacement stratégique est inscrit au centre du système de transports de la région. La commune a décidé de le valoriser afin d'y développer des activités, des services et des « lits chauds », tout en contribuant à renforcer le système de transports.

Le nouveau quartier projeté renforcera l'attractivité de la commune tant pour la population que pour les touristes. Les porteurs du projet sont déterminés à en faire un quartier exemplaire en matière d'urbanisme, de mixité, de mobilité, d'espaces publics

et de durabilité. Le projet Curala contribuera à l'essor économique et à la prospérité de Val de Bagnes en lui donnant une vision d'avenir.

Considérant qu'il est aujourd'hui suffisamment avancé pour être présenté à la population, la commune de Val de Bagnes, les partenaires et les investisseurs du projet invitent les citoyennes et les citoyens à le découvrir le 11 octobre (voir ci-dessus). La population pourra échanger avec les porteurs du projet et les autorités communales. ★



© V. MOULIN

L'ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE EST CONNU

L'intégration des principes de durabilité dans l'action collective est l'un des six défis de la Municipalité inscrit à son Programme de législature 2021-2024. La commune a réalisé une étude de ses activités sous l'angle du développement durable.

La Municipalité a mandaté la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) pour réaliser cette analyse à l'aide d'un outil appelé profilographe, développé par le Service de développement durable du canton de Berne. Il permet d'évaluer rapidement le profil d'une commune, en mettant en évidence ses forces et faiblesses. Le profilographe évalue cent vingt-six indicateurs répartis en quatre thématiques : environnement, économie, société et gestion de la commune.

Placé sous la responsabilité du management de la qualité, le groupe de travail « Durabilité » de la commune, regroupant des représentant-e-s du Conseil municipal, des directeurs opérationnels et des collaboratrices et des collaborateurs des principaux services et dicastères, a réalisé cette évaluation avec l'accompagnement de la FDDM. Une équipe d'évaluation a été créée et elle a rempli le questionnaire en plusieurs étapes. La FDDM a ensuite compilé les résultats qui ont été présentés aux autorités pour être ensuite consolidés après que les dicastères ont pu s'exprimer sur certains des résultats.

Chaque indicateur est évalué sur une échelle de 1 à 10. Les résultats sont ensuite exprimés par catégorie thématique et un indice de développement durable de la commune est calculé. Il s'élève à 7 sur 10 pour Val de Bagnes. La catégorie « Environnement » obtient le score de 7 sur 10,

l'économie 6,5 sur 10, la catégorie société 7,5 sur 10 et la gestion de la commune 7 sur 10. On peut noter que deux catégories dépassent les huit points sur dix : la culture et les loisirs, dans la thématique « Société », ainsi que finances communales et impôts, dans la catégorie « Gestion de la commune ». Quatre catégories atteignent le score de huit ou le frisent : la qualité de l'eau, dans le domaine « Environnement », la santé, la sécurité et la qualité de l'habitat dans le domaine « Société ». Enfin cinq thématiques font un score inférieur à 6 sur 10 : énergie, climat, main-d'œuvre, compétitivité et innovation, marchés publics.

Une mauvaise note ne signifie pas forcément qu'il y ait un besoin urgent d'agir et une bonne note ne suppose pas non plus qu'on ne fasse plus rien. Pour certains indicateurs, un manque de communication des actions déjà entreprise peut conduire à des notes basses qui ne sont pas le reflet d'une faiblesse réelle, mais de la perception des évaluateurs.

À l'issue du processus d'évaluation, la commune dispose aujourd'hui d'une image claire de ses forces et faiblesses et des points sur lesquels elle pourra décider d'agir dans le cadre des objectifs de son Programme de législature. ★

Nous vous invitons à découvrir l'ensemble de ces indicateurs, passionnants, sous : valdebagnes.ch/durabilite.

LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PRENNENT L'ASCENSEUR

Altis a annoncé ses tarifs 2023.

Les tensions sur le marché mondial de l'énergie ont contraint le fournisseur d'électricité à augmenter ses tarifs.

Environnement



Tarif de l'électricité (composition - données 2023)

Énergie	Transport	Taxes
65 %	25 %	10 %

Tarif de l'électricité (augmentations 2023)

Consommation annuelle (kWh)	Augmentation en CHF/mois	Augmentation en %
4 500	41.-	54 %
10 000	92.-	58 %
15 000	138.-	59 %
20 000	183.-	60 %
30 000	275.-	61 %

Les citoyen-ne-s de Val de Bagnes sur le marché régulé (ou approvisionnement de base) – la grande majorité, donc – payeront en 2023, 31.31 ct./kWh, contre 20.30 ct./kWh en 2022 (pour le tarif de référence H4).

Composition du prix en CHF

	2022	2023
Énergie	8.11	19.04
Timbre	9.51	9.51
Taxes	2.68	2.76
Total	20.30	31.31

Cette année encore, pour soulager les ménages, la commune de Val de Bagnes pourrait faire une ristourne de 1 ct./kWh sur le tarif de l'électricité.

On constate bien que c'est la composante énergie, dépendante du marché européen, qui a fortement augmenté

depuis 2021. Pour atténuer l'impact des variations du marché sur ce prix, Altis a acheté des couvertures 2023 plusieurs années à l'avance de manière échelonnée. Sur le marché libéralisé, les clients consommant plus de 100 000 kWh/an vont, pour leur part, devoir contracter de l'énergie à des prix qui ont explosé depuis une année.

À la hausse des prix s'ajoutent des inquiétudes concernant la disponibilité de l'énergie. D'après les analyses d'Altis, une pénurie d'électricité n'est pas à exclure. Et lorsque l'offre diminue... les prix augmentent.

Le marché de l'électricité est un marché européen et la Suisse dépend donc en grande partie de ce marché et de ces prix, qui ont été jusqu'à dépasser 1 CHF/kWh et qui oscillent, aujourd'hui, entre 50 et 60 ct./kWh, uniquement pour la composante énergie. ★

Plus de détails sur les composantes du prix de l'électricité :

Tarif d'utilisation réseau ou le timbre

Prix pour le transport de l'électricité de la centrale au consommateur. Il est déterminé par les coûts du réseau, c'est-à-dire la construction ainsi que l'entretien et l'exploitation.

Tarif de l'énergie

Prix de l'énergie électrique fournie. Soit l'exploitant du réseau produit cette énergie dans ses propres centrales, soit il l'achète à des fournisseurs en amont.

Taxes et redevances publiques

Taxes et redevances communales et fédérales, liées notamment à la promotion des énergies renouvelables.

Pour plus de détails sur les tarifs 2023, consultez la FAQ d'Altis sur son site internet www.altis.swiss, rubrique Guichet virtuel / tarifs et facture.



ASTUCES POUR ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE ET DE L'ARGENT

Le 31 août, la Confédération a lancé une grande campagne pour favoriser les économies d'énergie. Voici les conseils principaux de la Confédération pour consommer moins.

Se chauffer sans gaspiller d'énergie

En Suisse, un ménage moyen utilise environ deux tiers de son énergie pour le chauffage. Il y a des astuces simples pour moins gaspiller d'énergie en chauffant et économiser ainsi de l'argent.

Ce que vous devez savoir

- Chaque fois que vous diminuez la température ambiante de 1°C, vous économisez 6 à 10 % d'énergie de chauffage.
- Les vannes thermostatiques sur les radiateurs réduisent la consommation d'énergie jusqu'à 20 % car elles maintiennent automatiquement la température ambiante à la valeur souhaitée.
- Les pellets de bois sont très demandés. Remplissez dès maintenant votre stock pour l'hiver.

Tous les conseils et détails :



Altis a aussi publié des conseils sur son blog. Vous pouvez les découvrir en scannant le QR code situé sur l'image.



Utiliser efficacement l'eau chaude

Le traitement de l'eau chaude nécessite beaucoup d'énergie. Il vaut donc la peine d'en faire un usage modéré. En suivant quelques conseils simples, vous économisez de l'eau chaude et de l'argent.

Ce que vous devez savoir

- Les bains et les douches représentent environ 25 % de la consommation d'eau en Suisse.
- Une bouilloire nécessite 30 % d'énergie en moins qu'une casserole avec couvercle pour chauffer de l'eau.
- Un régulateur de débit intégré permet d'économiser 30 à 50 % d'eau.

Tous les conseils et détails :



Utiliser efficacement les appareils électriques

Du congélateur à la cave jusqu'à la lampe dans le grenier, un ménage actuel ne peut guère fonctionner sans électricité et présente un énorme potentiel d'économie d'énergie dans toutes les classes d'appareils.

Ce que vous devez savoir

- 10 % de la consommation électrique des ménages est imputable aux appareils frigorifiques.
- Environ 13 % de la consommation électrique d'un ménage de deux personnes est imputable à la cuisson des aliments (four et cuisinière) avec des appareils électriques.
- 15 % d'électricité sont économisés en utilisant un four électrique doté de la fonction de chaleur tournante au lieu de la chaleur de voûte et de sol.
- Lors d'un (nouvel) achat, choisissez des appareils efficaces de la classe énergétique la plus élevée pour économiser de l'énergie et de l'argent.

Tous les conseils et détails :



Les cinq meilleurs conseils pour l'eau, le chauffage et l'électricité dans les ménages :

- Baissez le chauffage
- Cuisinez à couvert
- Éteignez les lumières
- Éteignez correctement les appareils
- Optez pour la douche plutôt que le bain

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil municipal durant les mois d'avril et mai 2022.

Renchérissement du coût de la vie (électricité)

En vue de l'augmentation des tarifs électriques et des projections présentées par ALTIS auprès des communes actionnaires, le Conseil municipal réfléchit à des mesures de compensations partielles pour aider les ménages de la commune. Dans ce sens, un accord de principe est ainsi décidé pour inscrire au budget 2023 une enveloppe budgétaire qui sera soumise à la validation du Conseil général.

Lire article à ce sujet en page 4.

Mise en eau du réseau d'irrigation

En réponse à la question écrite du conseiller général François Veuthey sur l'irrigation agricole, la Municipalité a demandé un rapport d'activité à Altis, gestionnaire du réseau. Le Conseil municipal a également transmis sa réponse à l'attention du législatif en exprimant notamment sa volonté d'améliorer l'organisation

et la formation des équipes dédiées. Il est aussi pris note que les conditions météorologiques jouent un rôle majeur pour choisir la période judicieuse de mise en eau du réseau. Enfin, il estime également qu'avec cinq employés communaux en soutien d'Altis, les ressources à disposition semblent suffisantes.

www.valdebagnes.ch/interventions

Agenda 2023 des Conseils municipal et général

Le Conseil municipal a arrêté la programmation de ses séances hebdomadaires 2023. Ainsi, l'Exécutif prévoit de se réunir à 36 reprises les mardis matin de 7 h 30 à 11 h environ. Le Conseil municipal a également proposé au bureau du Conseil général les dates des cinq plenums prévus en 2023. Les dates de ceux-ci sont disponibles en ligne sur le site de la commune (www.valdebagnes.ch/seances). Pour rappel, les séances du Conseil général sont ouvertes au public.



Vers une politique communale en matière de sport

Le Conseil municipal veut se doter d'une politique communale en matière de sport. Pour ce faire, il a décidé de mandater deux référents extérieurs qui auront pour objectif d'élaborer un document en plusieurs phases :

- état des lieux (infrastructures, sociétés locales, politiques existantes) ;
- rencontres des sociétés, parties prenantes et partenaires ;
- travaux de groupes et définition des axes stratégiques ;
- élaboration de la politique sportive.

Le comité de pilotage est composé du chef du dicastère « Culture, tourisme et sport », du directeur opérationnel du dicastère, du responsable des infrastructures sportives, du directeur de Verbier Tourisme, d'un représentant des écoles et du service des bâtiments.

La politique sportive doit également tenir compte du Master Plan Tourisme actuellement travaillé avec les instances et prestataires touristiques.

La politique sportive sera soumise au Conseil municipal dans le premier trimestre 2023.



Attractivité économique de Val de Bagnes

Le Conseil municipal a pris connaissance des résultats de l'étude sur le potentiel économique de Val de Bagnes.

Dans l'optique de renforcer et de diversifier l'attractivité économique de la commune, le Conseil municipal souhaite se doter d'un employé chargé du développement économique dès 2023. Cette mesure, inscrite dans le Programme de législature 2021-24, répond à une volonté de mettre en place des conditions-cadres pour faciliter l'implantation d'entreprises et de start-ups sur le territoire communal. Parmi les sept axes de l'écosystème économique imaginé, il est fait référence aux infrastructures, à l'innovation, à l'événementiel, à l'environnement naturel, à la création de communauté (locaux, résidents secondaires et hôtes) et à la communication. Dans cet élan, le Conseil a également décidé de soutenir la création d'une « remote work week » (semaine de travailler à distance depuis son lieu de séjour à la montagne).

Actions liées au développement durable selon la vision communale

Le Conseil et l'administration communale poursuivent leurs efforts dans leur volonté de prendre en compte les trois piliers du développement durable dans leur action. Après avoir pris connaissance du diagnostic communal réalisé par la Fondation pour le développement durable des régions de montagnes (voir page 3), le Conseil a arrêté les mesures suivantes pour les prochains mois :

- Signature de la charte pour le climat et l'énergie des villes et communes ;
- Application des standards bâtiments ;
- Mise en place d'une politique d'achats durables ;
- Acquisition du label « Commune en santé » ;
- Acquisition du label « Cité de l'énergie Gold » 2024 ;
- Publication du programme de subventions communales. ★



Appel à la population pour participer à un sondage sur la transformation numérique

La HES-SO Valais-Wallis mène actuellement une enquête sur la transformation digitale en Valais et désire connaître l'expérience et le ressenti des citoyens face à l'utilisation croissante d'outils numériques dans la vie quotidienne.

Prenez part à l'enquête et partagez votre expérience en répondant au questionnaire sur <http://montnum.hevs.ch> jusqu'au 15 octobre. Des questionnaires papier sont également disponibles auprès des bureaux communaux.

Que vous soyez un utilisateur régulier ou occasionnel des outils numériques, votre avis compte ! Votre participation permettra de mieux cerner les opportunités et défis liés à une transformation digitale en Valais.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET ADJUDICATIONS EN LIGNE

Dans sa volonté d'améliorer sa communication et pour favoriser la transparence des dossiers auprès de la population, le Conseil municipal a accéléré la publication des décisions communales jugées d'intérêt public.

www.valdebagnes.ch/decisions Ainsi, depuis le début de l'année,

le Secrétariat général de Val de Bagnes publie de façon hebdomadaire un compte rendu des décisions et informations prises en séance du Conseil municipal. Ce compte rendu est consultable en ligne sur le site internet de la commune (www.valdebagnes.ch/decisions). ★

LE CONSEIL COMMUNAL À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

Le 27 septembre, les autorités municipales de Val de Bagnes rencontrent la population à la Salle de la jeunesse du Levron à 18 h 30. Le mardi 8 novembre, ce sera au tour de Bruson d'être visité par le Conseil municipal.



Gouvernance
Administration

© COMMUNE DE VAL DE BAGNES

Après la rencontre de Lourtier, le 26 avril, la Municipalité a dressé une liste des questions posées lors de cette rencontre et des réponses données. Nous publions des extraits de ces discussions.

Qu'en est-il des terrains impactés par les digues prévues à Lourtier ?

Lorsque le projet sera finalisé, la commune rencontrera à nouveau les propriétaires et la population pour une présentation complète. Le financement des travaux sera réparti entre l'État et la Confédération (env. 80 %) et la Commune (env. 20 %).

La commune a pris ses propres dispositions pour certaines zones, notamment pour le fond de la vallée ou la cabane Brunet desservis à partir de la mi-juin.

Quel est l'avenir du bâtiment de la laiterie une fois le projet d'Étiez finalisé ?

L'avenir du bâtiment est en cours de discussion avec les consortages. La commune va étudier la possibilité de racheter les murs.

Que va-t-il advenir de l'école de Fionnay ?

Un projet est en cours pour l'utilisation de l'ancienne école, en collaboration avec l'Office du tourisme. Une personne a été engagée à Verbier Promotion spécialement pour le développement du haut val de Bagnes.

Pourquoi les routes ne sont-elles plus lavées à grande eau ?

Le nettoyage des villages « à grande eau » n'est plus possible en raison des normes environnementales. L'épuration des eaux écoulées dans les grilles est payante et le canton n'encourage pas ce type de pratique. La balayeuse passe au minimum une fois par mois dans chaque village et la commune estime que c'est acceptable.

Comment la commune souhaite améliorer la circulation dans la vallée, entre autres en ce qui concerne l'entretien de la route d'été de Fionnay ?

Il s'agit d'une route cantonale soumise à la volonté de l'État. Le projet de route longeant la Dranse a été abandonné (prescriptions

sur les zones réservées aux eaux). Il ne faudrait pas non plus que l'élargissement de la route incite les automobilistes à rouler plus vite.

Comment assurer une bonne desserte du village et de la vallée en transports publics ?

À l'heure où la mobilité douce doit être favorisée, nous nous étonnons de la suppression de certaines courses par le canton. Il prend ses décisions en fonction du nombre d'habitants par village. La commune a pris ses propres dispositions pour certaines zones, notamment pour le fond de la vallée ou la Cabane Brunet desservis à partir de la mi-juin.

Concernant les transports scolaires, les concessions/horaires sont toujours en cours d'amélioration, l'idée étant d'utiliser au maximum les transports publics pour éviter les bus vides. Actuellement, les enfants de Lourtier doivent attendre le bus un quart d'heure à Versegères ce que la commune juge acceptable.

Où en est la commune dans les discussions sur les droits de retour du barrage de Mauvoisin ?

Une étude avait été réalisée il y a cinq ou six ans (rapport Schwartz & Co – qui n'est pas public). Les communes concédantes ont ressorti ce dossier l'année passée (2021). Les discussions concernant la stratégie à adopter sont en cours et le potentiel des ouvrages qui seront réalisés à l'horizon 2040-2050 est évalué. La Confédération est prête à subventionner les nouveaux ouvrages.

Où en est le dossier du contournement de Villette ?

Le dossier concernant la déviation de Villette est toujours en cours au canton. Il s'agit d'une étude globale sur la mobilité multimodale et notamment sur les flux qui proviennent de Verbier et de la vallée.

Que fait la commune pour l'accueil des familles ukrainiennes ?

Le bureau de l'intégration communal coordonne l'accueil des réfugiés ukrainiens. Un fonds d'aides pour ces réfugiés a été créé. La commune suit les règles édictées par le canton : les logements à disposition ont été listés. ★

Venez dialoguer avec vos autorités : conseil extra-muros

- Le mardi 27 septembre à 18h30, à la Salle de la jeunesse du Levron
- Le mardi 8 novembre à 18h30, à la Salle polyvalente de Bruson



© V. MAQUIN



Avec ce QR code, retrouvez l'ensemble des salles disponibles à la location avec une visite virtuelle des lieux.

CABANE DU LEIN : RÉSERVATION EN LIGNE

La cabane du Lein propose tout le confort nécessaire pour un hébergement de groupe. On peut la louer directement sur le site de Val de Bagnes.

L'hiver, la cabane est accessible à pied, raquettes ou ski de rando. Au col du Lein, au milieu des mélèzes, la cabane du Lein est un magnifique écrin pour les groupes, les familles et les randonneurs qui la louent. Elle est équipée de deux foyers extérieurs, d'une cuisine complète (frigo, four, lave-vaisselle, une plonge avec eau chaude et une surface de cuisson), d'une douche avec wc et d'une connexion wifi. Pour se faire une bonne idée, on peut la découvrir virtuellement grâce à une repré-

sentation à 360° sur le site de la commune (scannez le QR code). La cabane du Lein a une capacité d'accueil de seize places en dortoir, de dix-huit places assises à l'intérieur et de seize places à l'extérieur. Elle est accessible en véhicule uniquement l'été (du 15 mai au 15 octobre). En hiver, il est possible de s'y rendre à pied, raquettes ou ski de randonnée depuis le Levron et le col des Planches. ★

Répondez
au sondage

TOURISME : VOTRE AVIS COMPTE

Afin de permettre à toutes les actrices et à tous les acteurs touristiques de partager une même vision, un master plan est en cours de réalisation, selon les objectifs du programme de législature.

Le Master Plan Tourisme de Val de Bagnes est entré dans sa phase opérationnelle. La population, les milieux économiques et les propriétaires de résidences secondaires peuvent remplir un sondage pour donner leur avis sur la question (scannez le QR code). Les trois sondages, un par catégorie, doivent permettre de comprendre comment la population, les acteurs et les résident-e-s perçoivent le tourisme de Val de Bagnes, comment ils et elles le vivent. L'objectif de ce master plan, explique Emmanuel Estoppey, à qui le mandat a été confié, « consiste à définir les enjeux et les besoins supprimer pour développer un outil d'aide à la décision pour la commune dans les domaines concernés, par exemple dans l'aménagement du territoire. Il doit aussi servir à la restructuration des instances touristiques. Le master plan dressera un état des lieux de la situation actuelle, en identifiant aussi

les évolutions récentes et les nouveautés, afin de dégager une vision qui servira de feuille de route commune pour toutes les personnes et institutions qui s'impliquent dans le tourisme. » L'enjeu clé est de dégager une vision globale prenant en compte les enjeux de tous les domaines concernés. « Le tourisme a ses propres dynamiques et ses propres enjeux. Mais il s'inscrit sur un territoire, dans un environnement, dans une gouvernance, dans une économie... qui ont aussi leurs propres enjeux. L'objectif d'un master plan consiste à coordonner ces différents enjeux. Aujourd'hui, ils se superposent et cela fonctionne assez bien. Mais le master plan permettra de formaliser le fonctionnement. Pour illustrer le propos, Téléverbier a une vision claire de son développement, Verbier tourisme aussi. Heureusement, elles ne divergent pas, mais en partageant une vision commune les deux entités

gagneront en efficacité et pourront mieux planifier leurs développements. À terme, conclut-il, ce master plan doit favoriser les synergies. » Dans cette première étape, on va dresser un état des lieux participatif. Les étapes 2 et 3, qui seront réalisées durant l'automne, permettront d'identifier les enjeux et de définir la vision et les missions respectives des partenaires, de la commune et de Verbier Tourisme. Au début de l'année prochaine, on pourra rédiger le master plan. Il se déclinera dans une version complète pour la commune, un document court pour la population et les partenaires et un support informatique pour le travail quotidien des actrices et acteurs touristiques. ★



Nous reviendrons sur le master plan dans ces pages dans le courant de l'année prochaine.

LA JEUNESSE BAGNARDE MISE EN VALEUR

Depuis le mois d'août, la commune de Val de Bagnes est au bénéfice du label « Commune de montagne – La jeunesse notre avenir ». Celui-ci récompense ses actions en faveur de la jeunesse et lui donne une ligne directrice pour l'avenir.



Killian Léger, Pierrick Frossard et Aline Moor ont reçu le label de la part du SAB lors d'une cérémonie à Andermatt.

Fin août, une délégation de jeunes menée par Aline Moor Imfeld, animatrice socioculturelle au sein de l'Action Socioculturelle du District d'Entremont (ASDE) s'est rendue à Andermatt pour recevoir le label. Elle avait d'abord coordonné la demande de labellisation. « De manière générale, explique-t-elle, le label permet de regrouper les actions qui existent déjà, d'améliorer leur attractivité et de développer de nouveaux projets. Il s'agit de mieux valoriser les initiatives de jeunes et de prendre encore mieux en considération leurs besoins. Ce label donne un vrai élan en renforçant ce qui existe, en coordonnant et en valorisant les actions, en développant une vision et en formalisant les synergies entre la jeunesse et les autorités communales. »

Il s'agit de mieux valoriser les initiatives de jeunes et de prendre encore mieux en considération leurs besoins.

Le label a été créé par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), entre autres pour lutter contre l'exil des jeunes habitant-e-s de régions de montagnes, pour leur donner des perspectives socio-économiques et pour renforcer l'attractivité des villages pour les citoyen-ne-s et pour de potentiel-le-s nouveaux et nouvelles habitant-e-s. Les communes qui se labellent signalent leur fort engagement pour la jeunesse et peuvent s'appuyer sur elle dans leurs développements. Il faut en profiter, car les jeunes Bagnard-e-s sont pleins d'idées. Ce sont eux qui ont évoqué spontanément, dans les rencontres avec l'ASDE et la commune, leur volonté de favoriser les acti-

vités intergénérationnels et de réfléchir à l'accès au logement des jeunes.

À l'issue des rencontres avec les sociétés de jeunesse et l'Association du skatepark de Saint-Marc, le programme suivant a été défini :

- formation: travailler avec les jeunes dans les écoles pour leur permettre de s'identifier au village où ils-elles grandissent ;
- mobilité et accessibilité: améliorer la communication sur les offres existantes ;
- situation du logement : inclure les problématiques des jeunes dans les réflexions afin de favoriser l'accès aux logements ;
- loisirs : améliorer la communication des événements en créant une application mobile (projet pour 2023) ;
- échanges intergénérationnels : valoriser les activités mises en place par les jeunes et développement de nouvelles actions en collaboration avec ProSenectute.

Un forum des jeunes aura également lieu dans le cadre du label SAB pour les inviter à observer la situation actuelle et à proposer des solutions à mettre en place. Une rencontre annuelle entre les autorités et le réseau de jeunesse sera également organisée et, pour représenter Val de Bagnes, deux délégués (Pierrick Frossard et Frédéric Voutaz) se rendront une fois par année au Forum des jeunes du Groupement suisse pour les régions de montagne. ★

Par et pour les jeunes

L'Action socioculturelle du district d'Entremont (ASDE) est une structure d'animation socioculturelle soutenue par les communes constituées de deux animatrices socioculturelles. Aline Moor Imfeld travaille sur Val de Bagnes tandis que sa collègue Roxane Giroud est active dans la vallée d'Entremont.

À Val de Bagnes, les projets sont réalisés par et pour les jeunes entre 12 et 25 ans. Les objectifs sont la prévention, le développement de la citoyenneté, la participation à la vie locale, la valorisation d'une jeunesse positive et la valorisation des compétences. Aline Moor entretient des contacts quotidiens avec la jeunesse. Elle propose des activités dans les villages les mercredis après-midi, organise une soirée cinéma mensuelle pour les élèves du CO, soutient la création de projets par les jeunes, se rend régulièrement au skatepark, installe les chaises roses de sa Terrasse itinérante au CO de Bagnes et ailleurs dans le village durant la belle saison... ★



L'ASDE est présente sur facebook pour entretenir les liens et pour présenter ses activités : [facebook.com/aline.asde](https://www.facebook.com/aline.asde)

Contact de l'animatrice socio-culturelle :
Aline Moor Imfeld, +41 77 492 86 30,
aline@asdentremont.ch

LES AÎNÉ-E-S HONORÉ-E-S PAR LA COMMUNE

Le 22 mai, la Municipalité de Val de Bagnes recevait toutes les personnes qui fêtent cette année leurs 90 et leurs 100 ans pour un repas à la salle Saint-Marc. Cette nouvelle formule du jubilé a ravi les personnes présentes et sera reconduite en 2023.



Cette année, vingt-huit personnes atteignent leurs 90 ans dans la commune et cinq passent le cap exceptionnel des cent ans.

La Municipalité a décidé de les réunir pour leur manifester sa gratitude. Les invitées et les invités ont été accueillis à la Salle Saint-Marc pour partager un repas et pour rencontrer les représentant-e-s des autorités municipales et des milieux associatifs concernés par les aîné-e-s.

Ces derniers s'engagent au quotidien pour permettre aux personnes âgées de la commune de trouver des conditions de vie adaptées à leurs besoins et le soutien nécessaire pour toutes leurs préoccupations. La Municipalité accorde une grande importance à l'accompagnement de ses seniors et à la politique du 3^e et du 4^e âge. Sur le site internet de la commune, une page synthétise cette politique ainsi que les offres communales et associatives à destination des seniors. Nous avons le plaisir de vous présenter quelques images de cette rencontre et toutes les photos prises lors de la manifestation sont disponibles sur le site de la commune.



LISTE DES SENIORS HONORÉ-E-S

Centenaires	Charles-Pierre Fama
Marie Thérèse Luisier	Henri Feissli
Nellie Dobson	Liliane Fellay
Adrienne Besse	Marc Filliez
Yvonne Maret	Arthur Gertschen
Jacqueline Bailey	Régine Grey
	Eliana Marchiando
Nonagénaires	Georgette Maret
Albertine Alter	Noëlie Maret
Monique Astié	Bertrand Maus
Giuliana Baillifard	Georgette Morend
Francis Bruchez	Marie Thérèse Nicollier
Francine Cardis	Noel Reed
Afro Colombari	Marcel Sabattini
Claire Comby	Ulrich Schmid
Anny Corthay	Kirsti Stückelberger
Thérèse Dumoulin	Denise Vaudan
Heinz Eichenberger	Martine Villers



Informations
pour les seniors :
valdebagnes.ch/socialseniors



Images du jubilé :
valdebagnes.ch/albumphotos/detail/34763

« LE GOTHA DU FROMAGE SUISSE À VAL DE BAGNES »

La XVIII^e édition de Bagnes, Capitale de la Raclette, qui accueillait cette année les Swiss Cheese Awards, vient de s'achever. Nous avons interrogé Thierry De Salvador, président du comité d'organisation, dix jours avant l'événement.



Thierry De Salvador, président du comité d'organisation de Bagnes, Capitale de la Raclette

Cette année, les Swiss Cheese Awards se déroulent durant Bagnes, Capitale de la Raclette. Une forme de reconnaissance de la qualité de la manifestation ?

Oui, c'est certain. Le succès de notre fromage et de notre manifestation nous a permis d'organiser ces Swiss Cheese Awards. La demande a été faite par l'interprofession du raclette et la sélection se déroule un peu comme pour les Jeux olympiques. En 2014, nous avons reçu la délégation de Fromarte, l'organe faitier des fromages suisses pour proposer notre candidature pour 2016. Mais nous avons été « battus » par le Mont d'Or. Nous avons remis l'ouvrage sur le métier, nous avons à nouveau postulé et nous avons été choisis pour 2020. En raison du covid, c'est finalement cette année que nous avons organisé les Swiss Cheese Awards. C'est prestigieux, évidemment ! Plus de mille fromages sont en compétition. Tout le gotha du fromage suisse vient au Châble.

La manifestation Bagnes, Capitale de la Raclette a été créée en 2004. Quel est son impact pour les producteurs de fromages de Val de Bagnes ?

Depuis le début, cette manifestation a pour objectif de mettre en avant les produits locaux. Elle a clairement, dès les premières éditions, dynamisé la vente directe de fromage de Bagnes. Auparavant, la plus grande partie de la production était vendue à la Fédération laitière, puis quand

Bagnes, Capitale de la Raclette a été lancée, la vente directe a été de plus en plus privilégiée. Les laiteries ont mis en place de petites boutiques pour la vente de leurs produits et on a même installé des « selecta » à fromages. Cela a permis aux producteurs de se rapprocher de la population. Ce qui est aujourd'hui plus que jamais dans l'air du temps : on favorise la proximité et les circuits courts..

La population a-t-elle tout de suite adhéré ?

Oui, les gens ont compris l'importance de cette manifestation. Cela a remis le fromage à raclette au milieu de la table. C'est un mets particulier dont on peut être fier ! Pour varier les goûts, nous avons aussi invité des producteurs d'autres pays – des Anglais, par exemple – à partager leurs produits avec la population. Ça a permis aux gens d'ici de découvrir d'autres goûts ! Chaque année, nous invitons également une commune à participer à l'événement. On sait bien aujourd'hui que le terroir a la cote. Dans notre vallée, il est indissociable du tourisme. L'agriculture et le tourisme sont très liés.

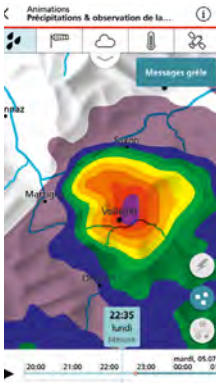
Les fromages bagnards obtiennent chaque année de nombreuses médailles. Comment expliquer l'excellence de la production ?

C'est un tout. L'herbage de la vallée permet d'avoir un fromage de qualité. J'ai récemment lu dans les archives du *Nouvelliste*, qu'en 1954 déjà, lors de l'Exposition suisse d'agriculture, nous avons obtenu une médaille d'or. La fabrication s'inscrit dans une très longue tradition. L'appellation Bagnes est connue depuis longtemps. Le nom de Bagnes fait vendre. Si cette qualité perdure, c'est aussi parce qu'une grande partie des agriculteurs sont très bien formés, ce qui permet de produire un lait de qualité dans la durée. Les fromagers suivent des cours, ils font des maîtrises. Le professionnalisme est très poussé. Parallèlement, nous disposons de bonnes infrastructures de production qui vont encore évoluer avec la nouvelle laiterie d'Étiez, même si, suite à la fusion de laiteries, deux fromages disparaîtront de l'offre lors de Bagnes, Capitale de la Raclette. On continue à professionnaliser pour maintenir la qualité actuelle et se développer.

Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes pour Bagnes, Capitale de la Raclette ?

Oui, mais nous avons besoin de sang frais dans notre comité. Nous voulons trouver des jeunes qui reprennent le flambeau. On devient vieux, on a les cheveux tout gris, donc il faut qu'on trouve des successeurs pour poursuivre cette belle manifestation. ★

Vous êtes intéressé-e-s à faire partie du comité de Bagnes, Capitale de la Raclette ? Adressez-vous à secretariat@bagnesraclette.ch



PHOTOS: COMMUNE DE VAL DE BAGNES

Laves torrentielles aux torrents de Vens (gauche) et à Vollèges (droite).

LES DANGERS NATURELS SOUS LA LOUPE

Cet été, plusieurs événements climatiques ont touché la région. Retour en images sur les événements.

Le service de sécurité de Val de Bagnes a pour mission d'identifier et de traiter les dangers naturels, ainsi que de gérer les risques d'avalanches, de crues et de mouvements de terrain. Il est aussi en première ligne pour informer la population lorsque de tels événements se produisent. Durant l'été, il a été mis à contribution lors des épisodes d'orage intense du 4 juillet, qui ont provoqué plusieurs incidents. La région a été particuliè-

rement touchée par ces épisodes. Des laves torrentielles ont coupé la route entre Sembrancher et Vens en plusieurs endroits. Par chance, aucune personne n'a été touchée.

Le Service de la sécurité de Val de Bagnes rappelle que, lors de ces événements, il ne faut surtout pas s'approcher des sites des catastrophes (berges, ponts, dépotoirs...), malgré la curiosité. ★

Abonnez-vous
aux alertes sms

Des alertes sms pour votre sécurité

Vous pouvez être alerté de toutes les situations de dangers naturels par sms, en vous inscrivant sur le site de la commune.

En cas de grave danger pour la population, nécessitant par exemple une évacuation, la police et les pompiers entrent en action. Mais les citoyens peuvent être informés de tous événements importants de la commune grâce au service d'alerte mis en place, qui signale, entre autres, les dangers, les accidents, la fermeture de route ou la coupure de raccordements. Pour vous inscrire à ce service, vous devez d'abord créer votre compte citoyen. Il vous permettra de vous abonner aux alertes de votre choix.

Votre compte citoyen vous permet également de recevoir d'autres informations de la commune (actualités, affaires du Conseil municipal et du Conseil général, communiqués de presse, événements...) et d'accéder à des prestations en ligne : location de carte CFF journalière et remplissage de formulaires administratifs.



UN LIEU UNIQUE POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS

Le samedi 1^{er} octobre, Graines de Marmots organise ses portes ouvertes avec la Ludothèque et l'Action socioculturelle de l'Entremont. Une occasion en or pour découvrir cette structure destinée à favoriser la socialisation des enfants et... de leurs parents en jouant.

Depuis 2016, Graines de Marmots fait le bonheur des enfants et de leurs parents à Montagnier. Mais le Covid a eu un impact négatif sur la fréquentation et l'équipe d'accueillants placée sous la responsabilité de Florence Vuignier Rey est bien déterminée à inverser la tendance. « C'est un lieu d'accueil enfants-parents unique dans la vallée. Il permet aux parents, grands-parents ou aux proches de venir passer un moment ici avec un enfant, sans rendez-vous et sans dossier. Nous invitons les gens à venir découvrir notre structure le 1^{er} octobre. »

Pour ces portes ouvertes, il n'y a pas de limite d'âge, mais, au quotidien, Graines de Marmots est ouverte aux enfants de 0 à 6 ans. La particularité, est de permettre aux parents de rester sur place avec les enfants. La prestation est de 2 francs maximum par famille et ne nécessite aucune inscription. « C'est un lieu de vie enfants-parents. C'est une manière de favoriser la socialisation de l'enfant, qui peut jouer avec d'autres enfants, sans la crainte de la séparation. Mais c'est aussi un lieu de socialisation pour les parents qui en ont besoin. Certaines familles peuvent développer leur réseau pendant que les enfants jouent entre eux. » Le concept de « Maison verte » de Graines de Marmots a été créé à Paris par Françoise Dolto dans les années 70.

« C'est vraiment un lieu de promotion de la santé et de prévention primaire », explique

Florence Vuignier Rey. « Les parents qui viennent peuvent profiter de voir leurs enfants jouer avec d'autres en toute sécurité, hors de leur maison ou de leur appartement. Ils peuvent rencontrer d'autres parents, partager leurs préoccupations et, surtout, ce quand bon leur semble, pour la durée qu'ils jugent utile. »

Les parents bénéficient d'un anonymat administratif complet et peuvent, si nécessaire, s'appuyer sur l'équipe d'accueillants pour exprimer leurs doutes et leurs soucis. La structure est également ouverte à des femmes enceintes ou à de futurs papas qui désirent échanger. Florence Vuignier Rey résume la liberté offerte aux parents avec cette phrase d'une maman : « Je viens selon la météo intérieure de mon enfant ».

« Avec mon équipe, nous sommes des professionnels à disposition des parents, explique-t-elle. Nous favorisons le lien entre enfants et parents et le dialogue pour aider à la socialisation et pour soutenir la parentalité. Nous valorisons les compétences des parents lorsqu'ils viennent chez nous. »

Graines de Marmots est soutenu par la commune dans le cadre de son programme d'intégration et favorise l'inclusion sociale de toute nouvelle famille. « C'est un espace de liberté et de créativité très important également pour les migrants », analyse Olivier Volluz, le délégué à l'intégration de Val de Bagnes. ★



Maison Verte « Graines de marmots »
Lieu d'accueil enfants-parents
Route de Montagnier 55 - 1934 Le Châble VS

+41 27 777 11 87 pendant la période scolaire

Mardi après-midi de 13h30 à 17h30
Jeudi matin de 9h à 11h30

Pour suivre Graine de Marmots
sur facebook, scannez le code QR :



HALLOWEEN À VOLLÈGES, NOUVELLE DATE



La soirée d'Halloween de Vollèges n'aura finalement pas lieu le 31 octobre comme annoncé, mais le samedi 29 octobre. Elle se déroulera dès 17 heures à la Salle polyvalente de Vollèges. ★

BLUEARK ENTREMONT ET ALTIS: PREMIER PROJET EUROPÉEN

Altis et BlueArk Entremont vont pouvoir mener leur premier projet de recherche européen. D'une durée de quatre ans, avec un budget de 260 000 francs, le projet sera réalisé sur le réseau d'eau de Val de Bagnes. Il a pour objectif de mesurer et de digitaliser la qualité de l'eau potable afin d'être informé le plus rapidement possible sur d'éventuelles pollutions bactériennes. Le projet sera mené avec des partenaires en Hollande, Belgique, France, Allemagne et Suisse. ★



© MUSEE DE BAGNES 177

MUSÉE SAUVAGE: PAROLE AUX COLLECTIONNEURS

Du 16 octobre 2022 au 10 septembre 2023, le Musée de Bagnes se fera l'hôte d'une exposition immersive, complètement auditive !

Quelle place l'objet de collection occupe-t-il dans le cœur de celui qui le possède? C'est à cette interrogation que le Musée de Bagnes souhaite apporter quelques éléments de réponse. Dans le cadre de son exposition *Musée sauvage*, il présentera dix collections privées – dont trois bagnardes – racontées par les hommes et les femmes qui les ont constituées.

Exit le texte, la parole est donnée aux collectionneurs! Mélanie Hugon-Duc, curatrice, précise la démarche: «Le concept de musée sauvage nous provient d'une anthropologue allemande – Angela Jannelli. Elle s'est intéressée aux logiques qui différencient musées professionnels et amateurs. Ces derniers entretiennent un rapport différent à l'objet – un rapport plus intime, parfois éloigné de la classification scientifique.»

Dans cet esprit, munis d'un casque, les visiteurs découvriront l'exposition à travers la voix des collectionneurs. Une expérience immersive pour découvrir la relation particulière qu'ils tissent à l'objet (tisanière, cartes postales, tableaux, etc.).

Musée sauvage est à découvrir au Musée de Bagnes du 16 octobre 2022 au 10 septembre 2023. Une publication accompagne l'exposition éditée par le musée et les Éditions Infolio. ★

L'OBJET DU PATRIMOINE

Appelé en patois *kartâna*, cet objet est une ancienne mesure de capacité utilisée pour calculer les matières sèches telles que les grains, les céréales ou encore les légumineuses et le sel. Les Bagnards l'appelaient la quartanne ou tout simplement, la mesure. Elle était l'équivalent du quarteron fédéral (boisseau) de quinze litres. Très utile, elle servait notamment de mesure de salaire au temps des paiements en nature, à l'instar de la quartanne de blé donné aux gardiens des génissons à la fin de l'été.

Avant le XIX^e siècle, on mesurait les céréales selon leur volume et non selon leur poids. Les cantons suisses comptent alors une multitude d'unités de mesure et de poids. Martigny avait sa propre quartanne, équivalant à treize litres et demi. Dès la création de l'État fédéral, les autorités tentent de mettre fin à la diversité qui règne sur le territoire, mais la Suisse romande et le Tessin s'obstinent à conserver leur système.

Fabriquée en bois et solidifiée par une armature en fer afin d'éviter toute déformation, la quartanne conservée dans les collections du Musée de Bagnes porte les marques officielles des étoiles valaisannes et de la croix fédérale.

L'usage de cette mesure disparaît graduellement après l'entrée en vigueur du système métrique fédéral, en 1877. ★

Julie Lapointe Guigoz



© F. BERNARDI

LE SKATEPARK A ÉTÉ RÉNOVÉ

Le 11 et 12 septembre, l'association en charge de l'animation du skatepark Saint-Marc a organisé un contest de trottinette et de skateboard qui réunissait des amateurs et des professionnels.



Infrastructures

© ASSOCIATION DU SKATEPARK

Des travaux ont été menés au skatepark pour le rendre encore plus attractif avec l'ajout de rampes et le développement de nouveaux parcours. Le succès est toujours au rendez-vous, explique Frédéric Voutaz, l'un des membres de l'association : « Le skatepark attire vraiment beaucoup de monde les jours de congé et même les soirs de semaine. Notre rôle, est au sein de l'association, est d'organiser des événements et d'assurer la promotion du parc. » Le comité, outre Frédéric Voutaz, secrétaire, est constitué de Corentin Meylan, président, Johnatan Hiroz, vice-président, Pierrick Frossard et Sam Giroud, tous âgés de 18 à 25 ans. ★

@skatepark_saint_marc



video de présentation du nouveau skateparc

VERBIER A SON TENNIS PADEL



© SES

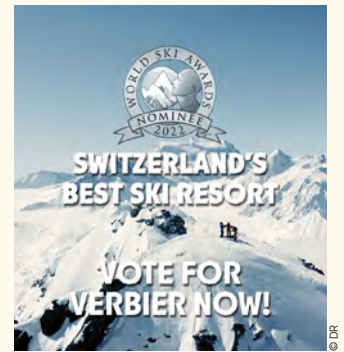
L'essayer, c'est l'adopter, disent toutes les amatrices et tous les amateurs qui peuvent désormais pratiquer le tennis padel à Verbier, sur un nouveau court installé sur les terrains Besson. Le padel est un mélange de tennis et de squash qui se joue uniquement en double sur une surface encadrée de murs et de grillages.

La commune de Val de Bagnes a décidé d'investir dans ces installations pour offrir une activité sup-

plémentaire à Verbier. Elle a collaboré avec le club de tennis et c'est l'École suisse de ski qui gère les inscriptions.

L'idée, pour tous les acteurs concernés, est aussi d'offrir un espace de démonstration favorisant les vocations, avant de développer éventuellement dans la vallée l'offre de ce nouveau sport qui connaît un succès croissant. ★

Infos et réservations: info@verbiersportplus.ch



© DR

VOTEZ POUR VOTRE STATION PRÉFÉRÉE !

Après son double succès en 2021 de meilleure station de ski de Suisse et du monde (Switzerland's Best Ski Resort et World's Best Ski Resort), grâce à l'implication exceptionnelle de toute la vallée, Verbier s'est à nouveau qualifiée pour la finale de ce prestigieux concours qui récompense notamment la meilleure station de ski suisse.

Alors n'attendez pas et profitez de l'opportunité de promouvoir et de soutenir votre station favorite à l'échelle internationale en votant dès maintenant ! Une petite minute suffit.

World Ski Awards est l'unique entité qui récompense les acteurs du tourisme du ski du monde entier. En mettant en lumière différentes stations, son objectif est de promouvoir ce tourisme et d'en encourager la croissance et la prospérité.



IMPRESSUM

Journal d'information de l'administration communale de Val de Bagnes

Tirage : 5800 exemplaires

Parution : 4 fois par an

Rédaction de cette édition :

Julie Lapointe Guigoz, Antoine Schaller, Charly Veuthey

Responsable de la publication :

Groupe presse et information, Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS

Graphisme et mise en page :

www.laligne.ch

Impression : Publiprint, Verbier

Imprimé sur papier FSC

respectant l'environnement